



MOBILISATION DES RESSOURCES INTÉRIEURES ET INVESTISSEMENT EN AFRIQUE

[Appel à candidatures](#)

[Announce en bref](#)

Type : Cours à court durée

Thème : Financement du développement

Début du cours : 26 Octobre 2020

Durée : 6 Semaines

Langue : Anglais - Français

Localisation : Apprentissage en ligne sur le Web

Frais d'inscription : Pris en charge par la CEA

Date limite des inscriptions : 04 octobre 2020

Public cible spécifique : Technocrates spécialisés en finances

Site web : <http://services.unidep.org/e-idep/>

Applications : <https://www.unidep.org/?apply>



Les décideurs politiques en Afrique ont tout intérêt à augmenter les flux financiers nationaux qui pourraient être canalisés vers les investissements dont le continent a tant besoin. Le Consensus de Monterrey de la Conférence internationale sur le financement du développement a réitéré la nécessité d'une augmentation significative du niveau des ressources financières nationales et internationales allouées aux pays en développement pour atteindre leurs objectifs de développement convenus au niveau international. Le Consensus de Monterrey a souligné le rôle central de la mobilisation des ressources nationales pour le financement des stratégies de développement, ainsi que des investissements étrangers directs, du commerce international, de l'aide publique au développement (APD) et des transferts de fonds. Dans le prolongement du consensus de Monterrey, la déclaration de Doha sur le financement du développement a eu lieu en 2008 et la troisième conférence internationale sur le financement du développement s'est tenue à Addis-Abeba en 2015. Récemment, en 2019, le quatrième forum de l'ECOSOC sur le financement du développement (2020) a été organisé dans le cadre des résultats du programme d'action d'Addis-Abeba, et le cinquième forum de l'ECOSOC s'est achevé en avril 2020.

Récemment, et à la suite de la récession économique mondiale, la mobilisation des ressources intérieures a été de plus en plus perçue comme un moyen important de réduire la dépendance excessive à l'égard des flux d'aide volatils et d'accroître le niveau des ressources financières prévisibles pouvant être affectées au financement des politiques et projets de développement au niveau national. Cependant, les pays en développement - et les pays africains en particulier - sont confrontés à plusieurs défis pour mobiliser efficacement les ressources nationales et internationales afin de soutenir le processus de développement. Il s'agit notamment de défis majeurs en matière de gouvernance, tels que la corruption omniprésente sous toutes ses formes, les faiblesses des régimes de politique fiscale, les systèmes juridiques inadéquats, les systèmes financiers sous-développés, les faiblesses institutionnelles des autorités fiscales nationales. Dans le cadre de la pandémie COVID-19 en cours, ces faiblesses pourraient avoir des conséquences dévastatrices tant au niveau économique que social. Selon la Commission économique pour l'Afrique, on s'attend à un ralentissement de la croissance économique en Afrique d'environ 1,8% dans le meilleur des cas et de 2,6% dans le pire. Cela pourrait pousser 27 millions de personnes dans l'extrême pauvreté. La réponse à cette urgence sanitaire nécessiterait une mobilisation efficace des ressources pour faire face à ses effets directs sur la santé publique ainsi qu'à son impact économique et social.

Pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures, il sera nécessaire d'adopter des mesures politiques efficaces visant à mobiliser l'épargne intérieure publique et privée et à canaliser cette épargne vers les investissements les plus productifs. Selon les estimations de la CEA, l'Afrique doit augmenter son PIB de 11 % par an au cours des dix prochaines années pour satisfaire aux objectifs de développement durable. Actuellement, le ratio moyen des recettes fiscales au PIB de l'Afrique est inférieur à 16 %. La coexistence d'un secteur financier formel et informel, des systèmes d'intermédiation financière sous-développés, des mécanismes fiscaux inefficaces et des difficultés à mettre en place des mécanismes institutionnels pour exploiter le potentiel de développement des transferts de fonds ne sont que quelques-uns des obstacles à une mobilisation efficace des ressources intérieures.

Les flux financiers illégaux ou illicites constituent également un défi majeur qui affecte la capacité du continent à mobiliser les ressources nationales. Dans le contexte de la nécessité d'accroître la capacité de mobilisation des ressources intérieures en Afrique, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) a créé un groupe de haut niveau (CEA, 2013) pour s'attaquer au problème des flux financiers illicites en provenance d'Afrique, qui sont estimés à environ 50 milliards de dollars par an ces dernières années. Le Panel I, dirigé par M. Thabo Mbeki, est composé de neuf autres personnalités éminentes du continent et d'ailleurs. Le chiffre ci-dessus a été actualisé à 100 milliards de dollars dans une publication de la CEA en 2018.

Il a également été noté qu'environ deux tiers des flux illicites en provenance d'Afrique sont censés provenir des activités de multinationales. Lors des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale (avril 2014), les pays africains ont sollicité le soutien des institutions de Bretton Woods - FMI et Banque mondiale - pour aider à enquêter sur les flux financiers illicites en provenance du continent par le biais du renforcement des capacités qui comprend également la formation des décideurs politiques dans les principales institutions du continent.

En ce qui concerne les faibles niveaux d'intermédiation financière en particulier, il est crucial que les gouvernements africains soutiennent le développement de secteurs financiers nationaux plus performants, capables de mobiliser l'épargne qui échappe au secteur financier formel et qui - entre autres - peuvent faciliter l'accès au financement des micro et petites entreprises dont le crédit est limité. Cela peut se faire, par exemple, par la mise en place d'instruments d'épargne mieux adaptés aux spécificités des économies africaines. En ce qui concerne la mise en œuvre de politiques fiscales plus efficaces, les gouvernements africains sont confrontés à des défis liés à la structure de leurs économies (par exemple, en termes d'importance du secteur informel), à la dépendance à l'égard d'un ensemble limité de recettes fiscales (avec le poids relativement important des impôts indirects par rapport aux impôts directs), mais aussi à des problèmes liés au manque de légitimité fiscale (les contribuables ayant parfois une perception négative de la bonne utilisation des recettes publiques).

D'autre part, la canalisation de l'épargne vers des investissements productifs implique également que des mesures politiques appropriées soient prises au niveau national pour promouvoir un environnement favorable à l'investissement (visant à encourager les investissements tant nationaux qu'étrangers) mais elle implique aussi que les gouvernements créent les incitations adéquates susceptibles de promouvoir l'investissement dans les secteurs considérés comme prioritaires pour le développement national.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Le cours vise à fournir aux décideurs politiques une compréhension claire des principaux obstacles à une mobilisation efficace des ressources nationales et internationales dans le contexte de la pandémie COVID-19. Il présentera également une série d'options politiques visant à accroître la capacité de mobilisation des ressources à plusieurs niveaux - agents économiques concernés (gouvernement et opérateurs financiers), responsable des recettes fiscales, du revenu national et de la volonté des particuliers d'épargner et de payer des impôts. Dans les circonstances actuelles de crise dues à la pandémie COVID-19, le cours examinera le rôle de la politique fiscale dans l'atténuation des effets de la crise à court terme et dans la réalisation des objectifs clés de stabilité macroéconomique, d'équité, d'efficacité et de croissance durable à long terme en Afrique.

À cet égard, les participants auront un aperçu des différentes performances des pays africains en termes de développement de leurs secteurs financiers et de la profondeur de l'intermédiation financière, de l'efficacité de leurs mécanismes de collecte des impôts et de leurs administrations fiscales, de la pertinence de la réglementation de leur marché du travail, de l'existence d'un mécanisme efficace de soutien institutionnel visant à promouvoir l'investissement dans les secteurs stratégiques et de l'existence et de l'efficacité des mesures prises pour améliorer le climat des investissements. En particulier, les participants auront l'occasion d'évaluer la pertinence de certaines mesures politiques consacrées - entre autres - à l'amélioration des systèmes nationaux d'intermédiation financière, des politiques fiscales et de l'environnement des entreprises par rapport au contexte de leur économie nationale.

Le cours se concentrera également sur les questions liées à la gestion de la dette au lendemain des initiatives d'allègement de la dette (PPTE et IADM) dont ont bénéficié un grand nombre de pays africains ainsi que sur la création d'un cadre institutionnel adéquat pour promouvoir les investissements des diasporas. En outre, le cours passera en revue les meilleures pratiques de conception de plans de relance budgétaire pour atténuer les effets des pandémies telles que COVID-19 qui sont essentielles à la politique fiscale et de dépenses en Afrique.

CONTENU ET STRUCTURE

Le cours se compose des modules clés suivants :

- **Module 1** : Introduction aux ressources intérieures
- **Module 2** : Potentiel de ressources intérieures en Afrique
- **Module 3** : Contraintes à la mobilisation des ressources intérieures en Afrique
- **Module 4** : Dispositions institutionnelles
- **Module 5** : Flux financiers illicites en Afrique
- **Module 6** : Stratégies et options pour la mobilisation des ressources intérieures et le renforcement de l'investissement

MÉTHODOLOGIE

Ce cours à rythme libre sera dispensé du 26 octobre au 07 décembre 2020. Le cours sera modéré de manière asynchrone sur une base hebdomadaire et les participants sont tenus de participer à des discussions en ligne hebdomadaires. En outre, chaque module comporte des leçons interactives qui fournissent le contenu de base autour du sujet de ce module. Les leçons sont conçues de manière que les apprenants soient également capables d'auto-évaluer leur compréhension grâce à des quiz intégrés. Des ressources supplémentaires telles que des bibliographies, des liens Web et des lectures facultatives sont fournies aux participants qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur le sujet du cours.

PUBLIC CIBLE

Le cours s'adresse aux fonctionnaires de niveau intermédiaire et supérieur travaillant dans les ministères en charge de l'Economie et des Finances ainsi que dans les ministères chargés de la planification du développement. Les participants ciblés sont notamment les fonctionnaires travaillant dans les administrations fiscales et les directions de la coopération au développement ainsi que ceux qui sont directement liés à la gestion des secteurs financiers de leur pays.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Admission au Cours

Les candidats intéressés au cours devraient avoir, au minimum, un diplôme de Licence de préférence pour les cours relatifs à la finance ou à l'économie. En outre, deux années d'expérience professionnelle seront nécessaires. Les candidatures féminines sont également vivement encouragées.

Jusqu'à la date limite d'inscription, les participants seront acceptés au cours sur une base de roulement et sous réserve de disponibilité des créneaux horaires.

Les dossiers de candidature sont à remplir exclusivement sur la plateforme de candidature en ligne de l'IDEP à l'adresse <https://www.unidep.org/?apply>

Certificat

Un certificat sera délivré par l'IDEP à tous les participants qui réussiront aux auto-évaluations relatives aux cours présentés pour chaque module.

Les prérequis techniques

L'accès à l'internet est une condition essentielle de la participation. Les spécifications suivantes, au minimum en termes de matériel et de logiciel, sont requises pour suivre ce cours d'apprentissage en ligne. Veuillez consulter votre administrateur de réseau ou votre responsable des systèmes pour vous assurer que vous disposez des éléments suivants :

- Plate-forme : Windows 95, 98, 2000, NT, ME, XP ou supérieur ; Mac OS 9 ou Mac OS X ; Linux
- Matériel : 64 Mo de RAM, 1 Go d'espace disque disponible
- Logiciels :
 - o Adobe Acrobat Reader
 - o Adobe Flash Player
 - o Microsoft Office (Windows ou Mac) ou Open Office
 - o Navigateur : Google chrome, Firefox 36 ou supérieur ou Internet Explorer 7 ou plus
- Modem : 56 K
- Notez que JavaScript, les cookies et les pop-ups doivent être activés

CONTACT

Division de l'apprentissage en ligne et de la gestion des connaissances de l'IDEP

Tél : +221 33 829 55 00

Fax : +221 33 822 29 64

Courriel : ellearning@unidep.org